

## FAIRE DU TERRAIN EN AOF DANS LES ANNÉES CINQUANTE

[Marie-Albane de Suremain](#)

Presses Universitaires de France | « [Ethnologie française](#) »

2004/4 Vol. 34 | pages 651 à 659

ISSN 0046-2616

ISBN 9782130541769

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-4-page-651.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

# Faire du terrain en AOF dans les années cinquante

Marie-Albane de Suremain  
Laboratoire SEDET, université Paris VII

---

## I RÉSUMÉ

Faire du terrain en « situation coloniale » révèle le type de relations tissées entre ethnologie et géographie. Si les traditions scientifiques sont différentes, les difficultés rencontrées et le nombre croissant, dans les années cinquante, de scientifiques à l'œuvre sur le terrain – grâce à un étoffement des institutions de recherche en AOF – contribuent au rapprochement des deux disciplines, sans que la pluridisciplinarité soit vraiment pensée. Dans la variété des travaux produits par ces deux disciplines – de l'expertise à la critique de la « situation coloniale » –, se jouent des clivages disciplinaires. Le « terrain colonial » est en effet une condition particulière de mise au jour d'expériences, choix et engagements moraux ou politiques des scientifiques, qui peuvent ainsi disposer ou forger de nouvelles hypothèses pour appréhender leur terrain et sont susceptibles d'en renouveler la lecture. Malgré ces convergences, en partie liées au même contexte colonial, les disciplines ethnologiques et géographiques ne se sont pas vraiment engagées dans un projet pluridisciplinaire à l'issue des années cinquante.

*Mots-clés* : Ethnologie. Géographie humaine. Colonie. Terrain. Pluridisciplinarité.

Marie-Albane de Suremain  
Laboratoire SEDET, université Paris VII  
281, rue Lecourbe  
75015 Paris  
desurema@ccr.jussieu.fr

---

Si ethnologues et géographes se sont bien souvent davantage croisés qu'impliqués dans des lieux de recherche communs, le faible nombre de ces chercheurs en terrain colonial (et spécifiquement en Afrique occidentale française, l'AOF, dans les années cinquante), ainsi que les difficultés semblables rencontrées, permettent d'examiner sous un nouvel angle les rapprochements ou ignorances réciproques de ces deux disciplines. La pratique du terrain devient en effet une expérience pour tous ces scientifiques aux prises avec un même cadre colonial. Malgré l'émergence de perspectives d'autonomie puis d'indépendance pour les colonies, les recherches des scientifiques s'effectuent en « situation coloniale », concept que le sociologue Georges Balandier a forgé dès 1951 [Balandier, 1951]. Il montre comment la colonisation est une épreuve à laquelle sont confrontés colonisateurs et colonisés. Détruisant la stratification sociale traditionnelle, elle instaure une nouvelle hiérarchie, lourde de tensions et conflits entre *des* colonisateurs et *des* colonisés, engagés dans des interactions complexes [Balandier, 2002]. La « situation coloniale » est un instrument intellectuel qui permet à la fois de caractériser une réalité coloniale et de sortir de la focalisation sur le primitif ou l'immobilité supposée des sociétés africaines

pour penser au contraire la modernité en Afrique et faire une « anthropologie des turbulences ». Ce concept, actuellement largement utilisé, nous permet d'interroger la position des scientifiques par rapport à cette notion, même si, à l'époque, ethnologues et géographes sont plongés dans une réalité coloniale sans avoir nécessairement à leur disposition les outils conceptuels suffisants dans leurs disciplines respectives pour l'analyser, ou sans que celle-ci focalise leur attention de chercheur.

De nombreux travaux portent les traces de l'articulation complexe entre les interrogations des enquêteurs et le terrain colonial : carnets de bord, autobiographies, ou bien ouvrages et articles publiés à partir de ces expériences de terrain. Enfin, des entretiens avec certains auteurs<sup>1</sup>, les archives des différentes institutions scientifiques concernées ainsi qu'une bibliographie d'histoire des sciences mettent en perspective les enjeux d'une telle approche des disciplines.

La diversité des productions scientifiques, adossées à une expérience commune aux ethnologues et aux géographes du terrain colonial, reproduit-elle des clivages disciplinaires et institutionnels ? ou renvoie-t-elle plutôt à une pluralité de postures des chercheurs que des déterminations personnelles contribuent davantage

à expliquer ? Malgré des formations différentes, le fait de se trouver aux prises avec des contraintes coloniales identiques contribue à rapprocher ethnologues et géographes, de manière conjoncturelle. Cependant, le spectre des travaux ainsi produits est relativement large, de l'expertise effectuée au service du pouvoir colonial à la « conversion » du regard au contact d'un terrain. Cette fécondité heuristique tient à la rencontre entre une réalité opaque et des expériences et des choix personnels qui multiplient ainsi les éclairages sur les terrains d'enquête.

### ■ Convergences : des scientifiques en terrain colonial

Les différents héritages et formations scientifiques ethnologiques et géographiques augurent d'un rapport au terrain distinct, mais l'organisation des recherches menées dans les colonies rapproche les scientifiques sur des terrains d'enquête communs, brouillant ainsi les pistes disciplinaires.

#### • Des héritages disciplinaires différents

L'institutionnalisation relativement récente de l'ethnologie et de l'anthropologie s'est accompagnée dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle d'une séparation entre les « anthropologues en fauteuil » – les théoriciens – et les ethnographes qui, eux, se spécialisent dans la collecte des données. Bien qu'il existe une certaine pratique du terrain, elle est réputée amatrice et, de ce fait, discréditée par les tenants de la science universitaire. Avec l'expédition scientifique Dakar-Djibouti qu'a dirigée l'ethnologue Marcel Griaule, de mai 1930 à février 1933, l'expérience personnelle du terrain devient décisive, légitimante pour la crédibilité des travaux scientifiques<sup>2</sup>, quoique la méthodologie n'en soit pas vraiment enseignée à l'université. Néanmoins, deux publications importantes sont à signaler. Il s'agit d'une part du *Manuel d'ethnographie* de Marcel Mauss, paru en 1947, transcription des « instructions d'ethnographie descriptive » données à l'Institut d'Ethnologie, que celui-ci avait contribué à fonder en 1925 et qu'il dirigea jusqu'en 1940. D'autre part, Marcel Griaule, titulaire de la chaire d'ethnologie coloniale de la Sorbonne depuis 1942, fait paraître une *Méthode de l'ethnographie* en 1957, inspirée de son cours et de son expérience de terrain. Ces deux ouvrages répondent à une véritable demande et viennent combler un retard certain sur l'anthropologie britannique, qui peut s'appuyer, elle, sur les *Notes and Queries on Anthropology* publiées, depuis 1874, sous les auspices du *Royal Anthropological Institute*<sup>3</sup>. Il existait certes en France des questionnaires, comme celui d'Henri Labouret pour les monographies [Labouret, 1933], mais ils n'étaient pas aussi élaborés et ces deux ouvrages

servent en fait de modèles pour rédiger des monographies au retour du séjour sur le terrain. Enfin, un enseignement spécifique est mis en place au Centre de Formation aux Recherches ethnologiques, créé en 1946 par André Leroi-Gourhan. Les étudiants viennent surtout de l'Institut d'Ethnologie et les effectifs restent très limités [Gaillard, 1989]. En guise de formation au terrain, on y apprend des techniques d'enquête, ce qui ne prépare pas en fait à l'immersion pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, dans une société inconnue. Le processus d'« observation participante », déjà exposé par Bronislaw Malinowski [Malinowski, 1922], suppose idéalement que la présence de l'observateur pourrait se dissoudre parmi les observés. Il génère en fait toute une gamme de situations possibles, du rejet pur et simple aux jeux multiples entre observateurs et observés, de l'adaptation à la répulsion.

Les géographes, eux, semblent un peu mieux préparés pour affronter le terrain. L'« excursion » sous la direction du maître fait partie de la formation universitaire. Les étudiants de cette géographie vidalienne nouvelle de « plein vent » [Robic, 1996 : 357-388] apprennent à déchiffrer un paysage en l'arpentant. Ainsi initiés, les géographes, les sens en éveil, partent en terrain colonial à la recherche de régions géographiques cohérentes.

La manière même dont ils rendent compte de cette expérience dans leurs publications diffère de celle des ethnologues : ceux-ci mettent plus volontiers en scène leurs entretiens avec un ou des informateurs, éventuellement dans un lieu clos. Si le rapport au terrain semble plus direct chez les géographes, l'informateur venant apparemment dans un second temps pour infirmer ou confirmer des observations [Dory, 1988], il ne s'agit en fait que d'une stratégie d'exposition. Elle traduit une certaine aspiration positiviste, les faits scientifiques s'imposant d'eux-mêmes, alors que pour les ethnologues, les conditions de construction des hypothèses sont davantage mises en lumière. Dans les deux cas, l'immédiateté du contact avec le terrain est complétée ou décryptée par l'initiation consentie par des informateurs locaux.

#### • Des institutions scientifiques renforcées

Malgré l'hétérogénéité des traditions disciplinaires et des styles d'exposition, les pratiques de terrain des scientifiques sont également affectées par une professionnalisation croissante de la recherche, soutenue notamment par l'Institut français d'Afrique noire (IFAN).

Cet institut créé en 1938 dépend du gouvernement général de l'Afrique occidentale française et son objectif est de promouvoir la connaissance scientifique de ce territoire en rompant avec les pratiques répandues du reportage impressionniste [Monod, 1939 : 3]. Il s'appuie sur la constitution d'un réseau local de « centres IFAN », répartis dans chacun des territoires de l'AOF<sup>4</sup>, et organise

d'emblée ses activités en fonction de spécialités, avec un avantage pour les sciences appliquées. Son directeur, Théodore Monod, naturaliste venu du Muséum d'histoire naturelle, inscrit ainsi son œuvre dans une tradition scientifique considérée comme « utile ». Dans les années cinquante cependant, l'institut s'intéresse progressivement aux sciences sociales. Après la guerre, l'IFAN recrute des ethnologues, envoyés dans les centres fédéraux, comme Georges Balandier qui prend en charge le nouveau centre IFAN de Conakry en Guinée, en 1947. La section de géographie du centre fédéral est créée en 1945, dirigée par un jeune agrégé de géographie, Jacques Richard-Molard. Cet institut offre aux chercheurs des conditions de travail relativement bonnes : par le réseau de ses structures d'accueil, il facilite les séjours sur le terrain, tant pour leur durée que pour leur régularité.

#### • Des équipes de chercheurs

Ce nouvel environnement institutionnel a également encouragé les échanges entre chercheurs aux prises avec des terrains communs. Les membres des sections de l'IFAN sont peu nombreux, soucieux d'établir des contacts pour sortir de leur relatif isolement personnel et intellectuel, ce qui a pu fédérer de petites communautés scientifiques, comme en témoigne la proximité de Paul Péliissier et Louis-Vincent Thomas. Celui-là, géographe, emmène celui-ci, professeur de philosophie au lycée de Dakar, parcourir la Casamance, voyage initiatique qui incite ce dernier à se lancer dans une thèse d'ethnologie sur les Diola [Thomas, 1959]. Des projets scientifiques tentés par la pluridisciplinarité sont également lancés, comme la réalisation de cartes ethno-démographiques couvrant l'Afrique de l'Ouest, dont la publication commence en 1952. Quand les recherches ne sont pas effectuées dans le cadre de l'IFAN, les liens entre ethnologues et géographes n'en sont pas moins prégnants. La constitution de ces équipes de jeunes chercheurs doit par ailleurs beaucoup aux réseaux de connaissances personnelles et les identités disciplinaires sont singulièrement labiles. En 1957, Françoise Héritier, alors étudiante en histoire et, à ce titre, également formée en géographie, est ainsi intégrée à un projet sur l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou mais s'affirme rapidement comme ethnologue. La recherche à laquelle participait l'ethnologue Michel Izard était pilotée par un sociologue, François Bourricaud, et un géographe, Guy Lasserre [Héritier, Izard, 1959]. Les cartes apparaissent d'autant plus brouillées que, à la manière des ethnologues, les géographes se réclament aussi d'une certaine forme d'observation participante, ce que précise par exemple Paul Péliissier en introduction de sa thèse : le géographe doit se faire « *Sérère chez les Sérère, Diola chez les Diola* » pour « *espérer connaître de l'intérieur les caractères et les problèmes spécifiques*

de chacune de ces sociétés » [Péliissier, 1966 : x]. Pour cela, il a recours à des informateurs, comme un ethnologue, quoiqu'il ne le spécifie pas.

De nouvelles revues sont les lieux privilégiés de ces contacts entre disciplines, même s'ils restent essentiellement conjoncturels, comme le *Bulletin de l'IFAN* en AOF ou, en métropole, les *Cahiers d'outre-mer*. Créée en 1947 par Louis Papy, professeur de géographie à l'université de Bordeaux, cette revue a une forte identité géographique et publie la moitié de ses articles sur l'Afrique au début des années 1960. Malgré ses réflexions d'ordre ethnologique, Jacques Richard-Molard souhaite ainsi rester dans le champ de la géographie, question d'identification et de légitimité disciplinaire [Richard-Molard, 1952]. La *Revue de Géographie humaine et d'Ethnologie*, fondée en 1948 sous la direction de Pierre Deffontaines et d'André Leroi-Gourhan, propose, elle, davantage une juxtaposition d'articles puisés aux deux disciplines qu'une véritable « fusion » [Leroi-Gourhan, 1948]. On peut aussi souligner combien épisodique est la parution de la revue *L'Homme. Cahiers d'ethnologie, de géographie et de linguistique*, dirigée par l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, le géographe Pierre Gourou et le linguiste Émile Benveniste, qui se proposaient justement d'organiser ces rencontres scientifiques. Le premier tome est publié en 1958 et le deuxième en 1962 seulement. En fait, dans les années cinquante, les contacts personnels et intellectuels noués lors de l'étude d'un terrain colonial commun ont du mal à déboucher sur une véritable pluridisciplinarité, du fait d'une organisation institutionnelle clairement disciplinaire et parce que manque la reconnaissance d'une hypothèse commune forte permettant de fédérer réellement différentes approches.

#### • Un cadre colonial

Cependant, un autre facteur de convergence réunit les chercheurs : la confrontation à un ordre colonial prégnant et plus ou moins pesant.

Si le contrôle de la circulation des chercheurs non-membres de l'IFAN est relativement lâche, le poids de l'administration se fait sentir d'une manière plus décisive à travers les nombreuses commandes qu'elle passe auprès de ces observateurs, notamment en sociologie. Les sociologues, dans le sillage d'Émile Durkheim, ne se sont jusque-là guère intéressés à l'Afrique. Ils travaillaient essentiellement sur les pays industriels développés, laissant les peuples sans écriture à l'ethnographie et à l'ethnologie. Grâce aux travaux de Georges Balandier [Balandier, 1951, 1955, a, b], qui démarre son travail de terrain en Afrique comme ethnologue à Dakar puis en Guinée dans les années d'après-guerre, la sociologie fait alors partie intégrante des disciplines qui s'intéressent à l'Afrique. Sans adhérer à la charge anticoloniale que le choix de faire de la sociologie en Afrique impliquait, l'administration coloniale cherche aussi à moderniser sa

connaissance des terrains coloniaux et un Conseil supérieur des recherches sociologiques outre-mer est créé en 1951. Présidé par le ministre de la France d'outre-mer, il travaille en étroite collaboration avec l'Office de la Recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), créé en 1942, avec l'objectif de « défricher de nouveaux domaines ». Ce conseil passe donc des commandes associant plusieurs spécialités disciplinaires, afin de répondre à des problèmes spécifiquement coloniaux [Trochain, 1952 : 110]. C'est l'expertise et non la distance critique du scientifique qui est donc sollicitée, afin de mieux exploiter les ressources africaines, ce que montrent par exemple les travaux de l'ethnologue Marguerite Dupire sur la palmeraie du pays Adioukrou en Côte d'Ivoire, qui visent à comprendre le manque de productivité de cette région [Boutillier, Dupire, 1958]. Le Fonds d'Investissement et de Développement économique et social a en effet financé en 1950 une usine dont les approvisionnements restent insuffisants. L'appartenance au CNRS (Marguerite Dupire en était membre depuis 1953) n'est pas non plus en soi un signe d'indépendance, d'autant que cette institution fonctionne encore largement jusqu'en 1960 comme une simple caisse de financement des recherches [Gaillard, 1989].

Si les relations ont été souvent étroites entre chercheurs et pouvoir colonial, elles ne sont pas devenues pour autant serviles et les prises de distances ont parfois été très radicales. L'expérience du terrain a, dans certains cas, servi de catalyseur à des étonnements scientifiques, que quelques auteurs ont articulés dans des travaux d'une très grande fécondité intellectuelle, alors que de nombreuses recherches menées dans un cadre disciplinaire se dégageaient plus modestement de la perspective de l'expertise.

## ■ De l'expertise à la critique, un large éventail de travaux

### • Continuités coloniales

Dans les années cinquante, il n'est pas rare que les enquêtes de terrain conduites à la demande d'un service de l'administration par des ethnologues ou des géographes se traduisent par la reprise de stéréotypes éculés, qui ont ainsi perpétué la justification de la domination coloniale. Ainsi, à la demande conjointe du Haut-Commissariat de l'AOF, du Service de la Statistique générale et de l'IFAN, le géographe Gérard Brasseur mène une mission démographique, agricole et économique dans quatre villages de Guinée française, en 1954-1955. Il en conclut que « *les travaux se font dans la joie, sans peine excessive et sans autre contrainte que le rythme des saisons* » [Brasseur, 1955 : 48]. On est donc là proche du

mythe du « bon sauvage » qui fait mieux ressortir la supériorité paternelle de la civilisation occidentale.

La définition et le choix des terrains eux-mêmes peuvent conduire à perpétuer une vision stéréotypée des espaces ou sociétés étudiées, dans la mesure où ils répondent à des critères d'exotisme. Dans la plupart des monographies ethnologiques, il s'agit de constituer en objet d'étude un peuple encore inconnu ou mal connu, sans tenir compte de sa situation de colonisé. Cette ambiguïté du choix du terrain est manifeste même chez l'ethnologue débutant Georges Balandier. En 1946, il décide de mener sa première enquête sur les pêcheurs Lebou « *parce qu'ils représentent au Sénégal un groupe bien déterminé et limité, à spécialisation de pêcheurs, replié sur lui-même, particulariste et cohérent* » [Balandier, 1952 : 3]. Plus généralement, de tels partis pris conduisent à mettre l'accent sur les thèmes les plus en accord avec une vision convenue de l'Afrique, soulignant sa ruralité, privilégiant les isolats et créant des traditions d'autant plus figées qu'elles étaient supposées révéler une authenticité africaine<sup>5</sup>.

La délimitation des terrains n'est même parfois justifiée que par l'intérêt du colonisateur. Marguerite Dupire étudie ainsi les planteurs dans le premier secteur agricole en Côte d'Ivoire, « *région arbitrairement choisie* » : sans homogénéité géographique ou ethnique, il s'agit d'un espace de production à « *mettre en valeur* » [Dupire, 1960].

### • Distanciations

En revanche, le choc produit par la rencontre entre certains scientifiques et un terrain échappant aux cadres habituels suscite parfois un étonnement, des indignations fécondes qui se manifestent par une claire distanciation par rapport au processus colonial ainsi identifié. Georges Balandier en a construit l'analyse la plus radicale. Bien que le rêve d'un dépaysement et la quête d'un certain exotisme soient très présents dans son désir de voyage et de ressourcement, aspirant « *à l'Afrique comme à une expérience de rupture, à une existence plus fruste, plus authentique* » [Balandier, 1957 : 10], c'est dès ces premières rencontres avec le terrain africain qu'il est frappé par une réalité qui ne rentre dans aucun des cadres qu'il connaissait alors : contraste entre les quartiers africains de Dakar, à la foule bigarrée et pauvre, et le quartier colonial du Plateau. Il perçoit confusément, mais d'emblée, « *la géographie des inégalités, des coupures et des frontières sociales* » [Balandier, 1977 : 49]. La rencontre avec le terrain n'est pas seulement visuelle, elle est largement médiatisée par des Africains qui lui font davantage découvrir la complexité de leurs sociétés et les tensions générées par le contact colonial. À Dakar, c'est l'intellectuel Alioune Diop qui le présente à d'autres membres des élites, comme le socialiste Lamine Guèye ou Léopold Sédar Senghor. C'est aussi l'écrivain

Abdoulaye Sadj, l'érudit maure Moktar Ould Hamidou ou de modestes pêcheurs lébous. À Conakry, il se lie avec Madera Keita, fondateur du Rassemblement démocratique africain, qui fut son « *instituteur en décolonisation*, [lui] *organisant des rencontres locales [avec] la plupart des acteurs francophones des indépendances* » [Balandier, 1977 : 60]. Cette expérience de terrain fonctionne comme un moment de conversion intellectuelle : face à une réalité qu'il ne peut comprendre avec les concepts à disposition, il construit une autre grille d'analyse et théorise la « *situation coloniale* » dès 1951. À la suite de ses enquêtes gabonaises et congolaises, il publie deux œuvres scientifiques majeures en 1955 : une *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, pour montrer que l'Afrique peut être étudiée d'un point de vue sociologique, comme les pays industriels développés [Balandier, 1955, a], et une *Sociologie des Brazzaville noires* [Balandier, 1955, b], qui marque une deuxième rupture : le choix de se concentrer non sur la ruralité mais sur le fait urbain africain. Bien que ces travaux ne portent pas sur l'Afrique de l'Ouest, ils marquent l'ensemble de la communauté scientifique.

Des géographes produisent eux aussi des travaux en rupture radicale avec les interprétations dominantes. Jean Dresch vient en Afrique subsaharienne pour la première fois en 1945, en Côte d'Ivoire pour faire un rapport sur le travail forcé. Il publie alors des travaux fondateurs sur le « système de la traite », processus organisant l'exploitation des ressources naturelles des colonies au profit des puissances coloniales, qui trouvent là un marché protégé pour écouler leurs produits industriels [Dresch, 1952]. Il souligne aussi la complexité et l'inventivité des sociétés africaines, remettant en question toute idée de déterminisme naturel, comme dans un article sur la « riziculture en Afrique occidentale » : les populations des Rivières du Sud ont mis au point, sans recourir à l'imitation d'un quelconque modèle asiatique, une technique très élaborée de riziculture irriguée [Dresch, 1949].

#### • *Émules*

Ces deux figures majeures<sup>6</sup> ont radicalement pris leurs distances par rapport à une situation coloniale qu'ils ont pensée. Cependant, dans chacune des deux disciplines, des groupes de chercheurs se sont aussi intéressés aux éléments de mutation en Afrique.

Parmi ces quelques dizaines de personnes, on peut relever des orientations nouvelles et un intérêt pour des objets communs. Des travaux de géographie tropicale, sur les traces de Pierre Gourou, tentent d'appréhender les terrains d'enquête selon une cohérence géographique propre, privilégiant les études régionales, dans une perspective encore « vidalienne ». Abandonnant la géographie, très militaire, des arpenteurs, attachée à délimiter des territoires, les géographes analysent les

paysages en essayant de reconstituer les relations tissées entre les hommes et leur milieu, à travers différents « genres de vie ». Cette notion, à l'articulation entre contraintes naturelles et aménagements humains des milieux, est un outil privilégié de perception et de compréhension des paysages, dans une relative autonomie par rapport aux commandes coloniales utilitaires qui font la part belle aux statistiques économiques, et par rapport aux problématiques développées alors en métropole. Elle permet de rejoindre les intérêts des ethnologues, que ce soit à propos de pratiques culturelles, de l'habitat, ou encore de l'outillage, et de souligner l'ingéniosité des sociétés considérées. Grâce à l'impulsion décisive donnée par Paul Péliissier et Gilles Sautter, la publication d'un *atlas des terroirs africains* (ceux-ci étant définis comme espace dont une communauté tire ses ressources) est menée à bien à la fin des années soixante. Sans être toujours radicale, la distanciation par rapport à l'ordre colonial rend compte de bien des itinéraires, même de manière subtile. Le géographe Paul Péliissier a toujours conservé une certaine distance vis-à-vis des sciences appliquées comme l'agronomie, la pédologie<sup>7</sup>. En revanche, après les indépendances, il réalise des travaux sur l'efficacité productive du Bas-Dahomey, afin de placer son expertise au service des peuples décolonisés.

En ethnologie, les travaux structuralistes initiés par Claude Lévi-Strauss, qu'ils traitent de la parenté ou de l'alimentation, se démarquent de toute instrumentalisation coloniale. Françoise Héritier, et bien d'autres chercheurs, même s'ils ne mènent pas d'action politique spécifique, sont choqués par les relations colonisateurs/colonisés<sup>8</sup>, indignation qui maintient à distance l'éventuelle fascination d'une collusion toujours possible entre le savoir et le pouvoir colonial et redonne une certaine dignité aux colonisés. Le terrain ménage aussi aux ethnologues des rencontres qui leur donnent l'occasion de renouveler leurs centres d'intérêt. À l'occasion d'enquêtes sur l'animisme songhay, l'ethnologue Jean Rouch perçoit ainsi l'importance des migrations, de l'étude des villes et des changements sociaux [Rouch, 1956 et Bernus, Rouch, 1957]. Dans sa thèse sur les Somba, choisis parce qu'ils semblaient être une société « *de la tradition et de la répétition* », Paul Mercier insiste au contraire sur les processus de transformation de celle-ci [Mercier, 1968].

L'appartenance à une discipline ne peut constituer une réponse suffisante pour expliquer la gamme assez vaste des travaux produits à propos de terrains coloniaux, non plus que la richesse essentielle des terrains qui s'exprimerait d'elle-même. Des déterminations et des choix individuels extérieurs au terrain colonial permettent de mieux cerner comment celui-ci a pu jouer un rôle de révélateur des postures intellectuelles et engagements personnels des chercheurs, points de vue à partir desquels ils ont mieux décrypté situation coloniale et réalités africaines.

## ■ « Ethos disciplinaire », éthique personnelle ou richesse de l'expérience personnelle ?

Par-delà les identités disciplinaires, l'hypothèse forte du sociologue Georges Balandier, pour qui tout phénomène est affecté par la situation coloniale, est de nature à fédérer des travaux d'horizons disciplinaires différents et à fonder une pluridisciplinarité, non pas de conjoncture, mais pensée à partir d'une position commune. Ce mouvement est, en partie effectué par la nouvelle VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études. Dans la perspective d'une reconstruction des institutions scientifiques dans l'après-guerre, les recherches sont organisées en aires culturelles, inspirées des *area studies* américaines, ce qui permet de créer un cadre institutionnel pour nouer des rencontres entre histoire, ethnologie et sociologie, mais la géographie reste singulièrement absente de la nouvelle revue les *Cahiers d'Études africaines*, créés en 1960 [Mazon, 1988]. Cette ouverture à la pluridisciplinarité est rendue possible dans la mesure où elle peut être étayée par la prise en compte de la « situation coloniale », ou au moins par la recherche commune des dynamismes sociologiques, ethnologiques en œuvre en Afrique. En revanche, telle qu'elle est pensée à Bordeaux en particulier, au sein du Centre d'études de Géographie tropicale, sous la direction de Guy Lasserre, la géographie tropicale se défend de participer à ce type de projet intellectuel, tandis que certains géographes aux lectures éclectiques sont plus ouverts à une telle approche critique.

Les conditions de la recherche, la durée du séjour sur le terrain sont-elles alors plus décisives pour expliquer la diversité des réactions et travaux soumis à une même épreuve coloniale ? Dans les années soixante, Paul Mercier affirme que ce n'est pas celle-ci qui conditionne la qualité de la recherche, mais bien le questionnement mis en œuvre. Certes, les séjours sur le terrain de Georges Balandier en Afrique, de 1946 à 1951, s'effectuent sur une période chronologique resserrée si on la compare à l'étalement dans le temps des terrains de la plupart des autres chercheurs, et si l'on considère par contraste l'extrême fécondité intellectuelle des travaux du sociologue. En fait, dans la plupart des cas, la longueur et la répétition des séjours sur le terrain, entrecoupés de pauses, est une des conditions de la possibilité d'un réexamen approfondi du terrain colonial et d'une rencontre avec d'autres chercheurs qui permet de croiser et creuser les questionnements. On peut également être frappé par la brièveté du séjour de Jean Dresch sur le terrain africain, comparée à la portée de ses travaux. Mais plusieurs années passées avant guerre au Maroc l'ont déjà sensibilisé aux très fortes tensions coloniales. Un court laps de temps lui permet alors d'analyser le processus d'exploitation coloniale auquel l'Afrique subsaharienne était assujettie. Revenant à la fin de sa

carrière sur son expérience en Afrique, Jean Dresch déclare avoir été frappé « *au premier contact [par] une apparence de sous-développement et de misère très supérieure à celle à laquelle pourtant le Maghreb [l']avait habitué* » [Dresch, 1979 : 164]. Ce n'est pas tant la brièveté du séjour et l'intensité de l'étonnement que la mise en perspective de ces deux expériences comparées qui l'aide à produire une analyse articulée du système de la traite en Afrique.

Une telle formalisation s'appuie aussi sur un outillage intellectuel marxiste, qui n'est pourtant pas enseigné à l'université, et dont la diffusion tient davantage à des choix politiques individuels des scientifiques. Ce sont finalement des déterminations personnelles, sans lien spécifique avec le terrain africain mais révélatrices d'une vision du monde, qui permettent de rendre compte de la complexité des attitudes des chercheurs africanistes. La rencontre entre ceux-ci et des terrains d'enquête, plus qu'une révélation positiviste, se produit en effet davantage sur le mode d'un ajustement entre leurs formations, expérience subjective et interrogations propres, d'une part, et des réalités qui ne se laissent décrypter que dans la mesure où ils les interrogent et les construisent d'autre part.

L'engagement politique, notamment au sein du Parti communiste, comme pour Jean Dresch et Jean Suret-Canale, ou parmi ses « compagnons de route », contribue à expliquer la radicalité de la dénonciation de la situation coloniale. Le PC, dont l'anticolonialisme relativement solitaire dans l'entre-deux-guerres se trouve renforcé par le contexte de guerre froide dans les années 1950, n'a pas toujours de position bien assurée face à des luttes anticoloniales à caractère également nationalistes. Plus que l'attachement à un parti, c'est l'adhésion au marxisme qui offre aux scientifiques les plus radicaux une autre grille de lecture pour appréhender le phénomène colonial, en le liant à l'expansion du capitalisme. Il les incite à prendre du champ par rapport aux interprétations dominantes de ce processus. Cet ancrage intellectuel est tout aussi déterminant pour l'anthropologue Claude Meillassoux qui, à partir de ses travaux sur les Gouro de Côte d'Ivoire, ouvre la voie à une anthropologie économique marxiste [Meillassoux, 1964].

Les positions beaucoup moins radicales du géographe Jacques Richard-Molard sont en revanche imprégnées d'un humanisme chrétien protestant : il critique la colonisation, non dans son principe, mais dans certains de ses effets, lorsqu'elle met de côté toute humanité, laissant par trop paraître des passions cupides. Toutefois, dans ses derniers travaux, il souligne que ses certitudes ont été remplacées par des interrogations, sans pour autant penser globalement la situation coloniale [Cheneau-Loquay, 1994 : 171-191].

L'engagement dans la Résistance réunit un plus grand nombre encore de chercheurs particulièrement critiques : parmi eux, Jean Suret-Canale a passé l'hiver 1941-1942 dans les prisons allemandes à Paris, Georges

Balandier et Jean Dresch étaient réfractaires au STO et ont rejoint la Résistance ou participé à l'insurrection de Paris en août 1944 – signe clair de leur capacité à s'opposer à une situation de domination, quels qu'en soient les dangers. Quoiqu'il ait voulu repartir de zéro en allant en Afrique, Georges Balandier n'était pas allé à la rencontre d'un terrain éloigné sans bagages. La richesse de cette expérience résistante ainsi que son excellente formation universitaire, teintée de philosophie, les fréquentations intellectuelles du musée de l'Homme puis les rencontres chez le couple Leiris avant de partir en Afrique lui ont permis de fourbir toute une gamme d'outils intellectuels qui l'ont laissé moins désarmé que d'autres devant les contradictions d'une « situation coloniale ».

Plutôt qu'une formation disciplinaire bien calibrée, des parcours atypiques sont aussi susceptibles de rendre le chercheur apte à interpréter d'une manière nouvelle les terrains d'enquête, comme en témoigne la trajectoire originale de Claude Meillassoux : issu d'une famille de la bourgeoisie textile, diplômé de l'Institut d'Études politiques en 1947, il étudie l'économie et les sciences politiques aux États-Unis, est interprète auprès de la mission de production française aux États-Unis, puis travaille en France dans la publicité et commence à s'engager en politique. En 1955, Georges Balandier le fait entrer au Bureau international de recherche sur les implications sociales du développement technique de l'UNESCO. Il y découvre l'anthropologie et suit les cours de la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE. En 1958, il part en Côte d'Ivoire enquêter sur les Gouro et intègre le CNRS en 1963. Mobilisant les multiples ressources de sa formation et de ses expériences, il construit une anthropologie économique marxiste, alors que les économistes n'avaient abordé l'Afrique jusque-là que d'un point de vue libéral. Jean Rouch constitue également une figure au parcours d'autant plus fécond qu'il est des moins classiques. Ingénieur de l'École des ponts et chaussées en 1941, il s'intéresse en fait surtout aux séminaires de Griaule et à la cinémathèque. Recruté par l'administration et envoyé dans la région de Niamey en 1941, il s'y distingue comme gaulliste et y mène des enquêtes sur les Songhay, au grand dam de ses supérieurs. Après l'interruption de la guerre, il repart en Afrique en 1947 comme membre du CNRS. Ingénieur, ethnologue,

cinéaste, esprit indépendant, il subvertit bien des catégories à commencer par la fonction que l'administration coloniale souhaitait lui voir occuper dans le processus colonial.

La diversité de leurs itinéraires et de leurs prises de position politiques ou morales fait de ces chercheurs, non pas seulement des techniciens de telle ou telle discipline, mais des intellectuels dotés de leurs propres éléments d'appréciation d'un terrain et capables de penser, pour les plus critiques, la « situation coloniale ».

La confrontation de chercheurs issus de disciplines différentes à ce même terrain colonial crée des convergences plus ou moins conjoncturelles : peu préparés au terrain, soutenus par un environnement institutionnel en essor, sollicités par une demande coloniale toujours forte, ethnologues et géographes tendent à se retrouver autour de terrains communs, sans que la pluridisciplinarité soit pour autant réellement pensée. Dans ces conditions, la typologie des travaux produits est variée, de l'expertise à la critique radicale, sans recouper complètement des clivages disciplinaires. Cette complexité renvoie à la diversité du profil des chercheurs, de leur formation, de leurs choix et engagements, qui déterminent une certaine vision du monde.

Ce que Georges Balandier a nommé « situation coloniale » apparaît donc comme une épreuve pour les sociétés colonisées, mais aussi comme un révélateur des présupposés et des références des scientifiques. Le terrain ne dicte pas sa vérité, c'est plutôt l'ethnologue ou le géographe qui, forts de leur richesse personnelle, en proposent une lecture, lui donnent un sens renouvelé.

Cependant, si bien des parallélismes peuvent être tracés entre travaux ethnologiques et géographiques, une véritable rencontre entre les deux disciplines ne semble pas avoir eu lieu, faute d'une hypothèse suffisamment largement partagée ou de la volonté assez claire de construire un programme de recherches fédéré par l'idée d'une certaine unité des sciences de l'homme. La notion de situation coloniale ou une critique radicale de la colonisation ne retiennent l'attention que de quelques géographes, face à des ethnologues attirés par une sociologie bien plus dynamique. ■

## I Notes

1. Françoise Héritier, Georges Balandier, Michel Izard, Claude Meillassoux, Paul Péli-sier et Jean-Pierre Raison ont bien voulu m'accorder des entretiens à l'occasion d'un travail de thèse portant sur la construction des savoirs scientifiques sur l'Afrique [Suremain, 2001].

2. Pour nuancer ce point de vue, voir la thèse d'Emmanuelle Sibeud [Sibeud, 2002].

3. La cinquième édition date de 1929, la sixième édition mise à jour de 1951 et la septième, de 1977, est conforme à la précédente.

4. Si les fondations démarrèrent dès 1943, la plupart des centres ne commencèrent à vraiment fonctionner qu'après la guerre et dans les années cinquante.

5. Ce que Georges Balandier n'a finalement pas fait, attaché à montrer les dynamiques complexes en œuvre dans cette société en mutation et métissée.

6. Le géographe Jean Suret-Canale a fait, lui aussi, des choix radicaux, mais il est expulsé *manu militari* du Sénégal dès 1949, en raison de ses activités syndicales. Son engagement marxiste et anticolonial, tout en lui barrant l'entrée dans l'université française, le pousse à offrir ses services à la Guinée en 1958 [Suret-Canale, 1981].

7. Entretien du 25/09/1995.

8. Entretien du 7/11/2000.

## I Références bibliographiques

BALANDIER Georges, 1951, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 10 : 44-79.

BALANDIER Georges, P. MERCIER, 1952, « Particularisme et évolution. Les pêcheurs lébou du Sénégal », *Études sénégalaises*, n° 3, IFAN, Sénégal, Saint-Louis.

– 1955a, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire, changements sociaux au Gabon et au Congo*, Cahiers de la FNSP, n° 67, Paris, PUF.

– 1955b, *Sociologie des Brazzaville noires*, Paris, Armand Colin.

– 1957, *Afrique ambiguë*, Paris, Plon.

– 1977, *Histoire d'autres*, Paris, Stock.

– 2002, « La situation coloniale : ancien concept, nouvelle réalité », *French Politics, Culture and Society*, 20, 2 : 4-10.

BERNUS Edmond, Jean ROUCH, 1957, « Note sur les prostituées "toutou" de Treichville et d'Adjamé », *Études éburnéennes* : 232-242.

BLANC-PAMARD Chantal (textes rassemblés par), 1991, *Histoires de géographes*, Paris, Éditions du CNRS.

BOUTILLIER M., Marguerite DUPIRE, 1958, « Le pays adioukrou et sa palmeraie (Basse Côte d'Ivoire) », *L'Homme d'outre-mer*, Conseil supérieur des Recherches sociologiques, Imprimerie nationale.

BRASSEUR Gérard, 1955, *Études agricoles et économiques de quatre villages de Guinée française*, Haut-commissariat de l'AOF, Service de la statistique générale et IFAN.

BRUNEAU Michel, Daniel DORY (dir.), 1989, *Les enjeux de la tropicalité*, Paris, Masson.

*Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale*, 1952, Dakar, IFAN.

CHENEAU-LOQUAY Annie, 1995, « Avant, après l'indépendance, deux visions géographiques de la Guinée », in Michel Bruneau, Daniel Dory, 1994, *Géographies des colonisations, XV-XX s.*, Paris, L'Harmattan : 171-191.

DORY Daniel, 1988, « Le géographe, le paysage et l'informateur », *Bulletin de l'Association française d'Anthropologie*, « Chercheurs et informateurs », t. II, 34 : 27-31.

DRESCH Jean, 1949, « La riziculture en Afrique occidentale », *Annales de géographie*, 312 : 295-312.

– 1952, « Les investissements en Afrique noire », *Le travail en Afrique noire, Présence Africaine*, 13 : 233-241.

– 1979, *Un géographe au déclin des empires*, Hérodote, Maspéro.

DUPIRE Marguerite, 1960, « Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire orientale », *Études éburnéennes*, VIII.

« L'enquête de terrain », 1977, 1978, *Hérodote*, 8 et 9.

GAILLARD Gérard, 1989, « Chronique de la recherche ethnologique dans son rapport au CNRS, 1925-1980 », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 3 : 85-120.

GRIAULE Marcel, 1957, *Méthode de l'ethnographie*, Paris, PUF.

HÉRITIER Françoise, IZARD Michel, 1959, *Les Mossi du Yatenga*, ISHA, Bordeaux.

LABOURET Henri, 1933, *Plan de monographie régionale*, Paris, Larose.

LALLEMAND Suzanne (éd.), 1987-1988, « L'ethnologue et son terrain », *Bulletin de l'Association française des anthropologues*, t. I : 29-30, t. II : 31.

LEIRIS Michel, 1934, *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard.

LEROI-GOURHAN André, 1948, « Ethnologie et géographie », *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, 1 : 14-19.

« Les terrains », *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, EHESS, 1995, 1 : 9-18.

LÉVI-STRAUSS Claude, 1955, *Tristes tropiques*, Paris, Plon.

MALINOWSKI Bronislaw, 1922, *Les Argonautes du Pacifique*, rééd. 1963, Paris, Gallimard.

MAUSS Marcel, 1947, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot (réédité en 1967, 1989 et 2002).

MAZON Brigitte, 1988, *Aux origines de l'EHESS, le rôle du mécénat américain*, Paris, Cerf.

MEILLASSOUX Claude, 1964, *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, Mouton.

MERCIER Paul, 1968, *Tradition, changement, histoire, les Somba du Dahomey septentrional*, Paris, Anthropos.

MONOD Théodore, 1939, « Présentation », *Notes africaines*, 1.

*Notes and Queries on Anthropology*, Royal Anthropological Institute, 1874.

PÉLISSIER Paul, 1966, *Paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yrieix, Fabrigue.

PETITJEAN Patrick (dir.), 1996, *Les sciences coloniales, figures et institutions*, Paris, ORSTOM éditions.

RICHARD-MOLARD Jacques, 1952, « Groupements ethniques et civilisations nègres », *Cahiers d'outre-mer*, 5-25, 97-107.

ROBIC Marie-Claire, 1996, « Interroger le paysage ? L'enquête de terrain, sa signification dans la géographie humaine moderne (1900-1950) », in Claude Blanckaert, 1996, *Le terrain des sciences humaines*, Paris, L'Harmattan : 357-388.

ROUCH Jean, 1956, *Migrations au Ghana (Gold Coast)*, Paris, CNRS, Société des Africanistes, Musée de l'Homme.

– 1960, *La religion et la magie songhay*, rééd. 1989, Éd. de l'université de Bruxelles.

SIBEUD Emmanuelle, 2002, *Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930*, Paris, éd. EHESS.

SUREMAIN Marie-Albane de, 2001, *L'Afrique en revues : le discours africaniste français des sciences coloniales aux sciences sociales (anthropologie, ethnologie, géographie humaine, sociologie), 1919-1964*, thèse de doctorat, université de Paris VII.

SURET-CANALE Jean, 1981, « Géographe, marxiste », *Espaces Temps*, 1981, 18-19-20.

THOMAS Louis-Vincent, 1959, *Les Diola*, Dakar, IFAN, 2 vol.

TROCHAIN Jean-Louis, 1952, « Compte rendu d'activité et programmes de recherches de l'IEC », *Bulletin de l'IEC* (Institut d'études centrafricaines), 3.

## I ABSTRACT

### Doing field research in French West Africa in the fifties

Doing field research in a « colonial situation » reveals the relations existing between ethnology and geography. In spite of different scientific traditions both disciplines were brought closer to each other through the difficulties they encountered and through their field researchers – in increasing number due to the development of research institutions in French West Africa in the fifties –, but they did not really develop a pluridisciplinary reflexion. The various works produced in both disciplines – from experts' works to critical reviews of the colonial situation let appear divisions between them. The « colonial field » is peculiar in that it enables researchers to bring to light their experiences, choices and moral or political commitments and thus to dispose of or elaborate new hypotheses to grasp their field and possibly reinterpret it. In spite of these convergences, partly due to a same colonial context, were the ethnologic and geographic disciplines not really involved in a pluridisciplinary project at the end of the fifties.

*Keywords* : Ethnology. Human Geography. Colony. Field. Pluridisciplinarity.

## I ZUSAMMENFASSUNG

### Feldforschung machen in den fünfziger Jahren in französischem Westafrika

Feldforschung machen in einer « kolonialer Lage » lässt die Beziehungen erkennen, die zwischen Ethnologie und Geographie bestehen. Trotz ihrer verschiedenen wissenschaftlichen Traditionen wurden beide Fächer durch ihre Schwierigkeiten und ihre Forscher nähergebracht – letzere in zunehmender Zahl wegen der Entwicklung von Forschungsanstalten in den fünfziger Jahren im französischen Westafrika – aber ohne dass sie tatsächlich eine interdisziplinäre Reflexion entwickelten. Die mannifaltige Literatur in beiden Disziplinen – von den Fachschriften bis zu den Kritiken der kolonialen Lage – lässt Spaltungen zwischen ihnen erkennen. Das « koloniale Feld » ist darin eigentümlich, dass es den Forschern ermöglicht, ihre Erfahrungen, Wähle und moralische oder politische Verpflichtungen aufzuzeigen und so über neue Hypothesen zu verfügen oder neue zu erstellen, um ihr Feld begreifen oder reinterpretieren zu können. Trotz dieser Konvergenzen, die teilweise demselben kolonialen Kontext zuzuschreiben sind, hatten sich die ethnologische und geographische Disziplinen am Ende der fünfziger Jahren nicht wirklich für ein interdisziplinäres Projekt eingesetzt.

*Stichwörter* : Ethnologie. Landeskunde. Kolonie. Feld. Interdisziplinarität.